



Bienvenue à SAINT-ROCH



Sommaire

Υ Le mot du Maire	P.3
Υ SAINT-ROCH, son histoire, ses symboles	P.4
Υ L'équipe municipale	P.6
Υ La mairie.....	P.7
Υ Scolarité	P.8
Υ Les ordures ménagères et déchetteries.....	P.9
Υ Les associations de la commune	P.11
Υ Les commerces de la commune	P.12
Υ Quelques renseignements pratiques	P.13
- Les Elections	
- CNI/Passeports	
- Les Transports	
- Le Recensement citoyen	
- Assistantes Maternelles	
- Assistante sociale	
- Essaims d'abeille et Frelons asiatique	
- Nuisances sonores / Olfactives	
- Problème de voisinage	
Υ Numéros utiles.....	P.16
Υ Informations et Alertes commune	P.17
Υ Plan de la commune et chemins de randonnées	P.18

Le mot du Maire



C'est avec tous les membres de mon équipe municipale que je tiens à vous souhaiter chaleureusement la bienvenue dans notre commune.

Saint-Roch se trouve au nord du département d'Indre et Loire (Région Centre). Elle appartient au canton de Château-Renault et fait partie de la Communauté de communes « Gâtine et Choisilles – Pays de Racan ». Située à environ 10 Km de Tours, la commune est limitrophe des communes de Pernay, La Membrolle-sur-Choisille, Fondettes, Charentilly, Semblançay et Luynes.

Lors du recensement de 2022, la commune comptait 1337 Rochiens et Rochiennes. Sa superficie est de 4,75 Km² et son altitude est d'environ 90 mètres.

Petit village fleuri de Touraine, Saint-Roch vous reçoit dans un environnement préservé, sous le signe du calme et de la tranquillité.

Située aux portes de l'agglomération Tourangelle, notre commune offre, au travers de son emplacement privilégié, beaucoup d'avantages qu'elle a su développer depuis plusieurs années. Elle montre aujourd'hui une dynamique orientée vers l'avenir, tout en préservant sa qualité de vie.

Ce livret d'accueil vous est directement destiné. Vous y trouverez diverses informations qui vous permettront de faciliter vos démarches et de vous familiariser avec votre village.

SAINT-ROCH

Υ Son histoire

Le village de Saint-Roch est sans doute très ancien, bien qu'on en retrouve des traces écrites que depuis le XII^e siècle.

Vers le X^e siècle, une chapelle Saint-Rémi (saint protecteur des invasions) fut érigée et à appartenu à l'abbaye de saint-Julien jusqu'à la Révolution. Elle relevait de la paroisse de Vallières (Fondettes), dont elle fut détachée en 1316 pour devenir une paroisse indépendante.

Au XVII^e siècle, Saint-Rémi n'est plus indispensable pour protéger les populations, la chapelle fut donc dédiée à Saint-Roch, saint guérisseur de la peste.

A l'époque de la révolution, entre 1794 et 1795, Saint-Roch fut appelé « La Montagne », mais retrouva son ancien nom très rapidement.

Le village est traversé par le « ruisseau de Saint-Roch ». Celui-ci rejoint un petit cours d'eau dénommé « Petite Choisille », qui prend sa source dans la commune et va se jeter dans la Choisille près du moulin Moudoux, à Saint-Cyr-sur-Loire.

Υ Ses symboles

Υ Le Chêne

Planté en 1790, notre arbre de la liberté a été le témoin, pendant plus de deux siècles, de la vie de notre commune. Il a vu la population passer de 200 habitants quand il n'était encore qu'une plantule, à presque 1300 actuellement.

Hélas, âgé et victime de l'infiltration des eaux et des insectes xylophages, il était voué à une mort certaine. Les règles élémentaires de sécurité incitaient à un abattage pur et simple. Toutefois, ce témoin fameux de l'histoire du village tenait une place de choix dans le cœur des habitants et personne ne pouvait se résoudre à le voir disparaître.

Aussi, en 2009, le conseil municipal a décidé d'offrir une nouvelle vie à notre compagnon, en proposant à des sculpteurs, Jean VINDRAS et Fodé BATO, d'en faire une œuvre qui serait le nouveau symbole de notre commune.



Υ L'église



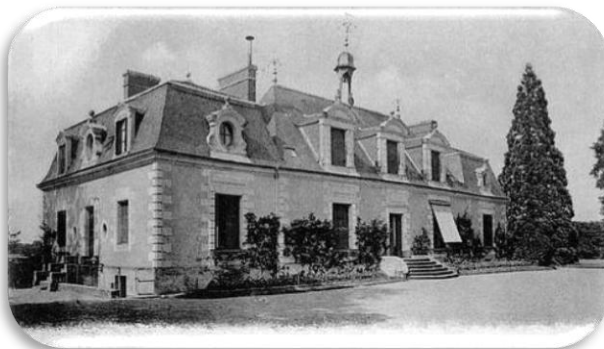
La nef date du 19^e siècle. Elle aboutit à un chœur rectangulaire à chevet plat couvert en charpente, qui appartenait jadis à une église romane. Son chevet, parementé en petit appareil, est enduit d'un crépi. Son vitrail représente le saint patron : « Saint Roch et son chien

Υ La voie Romaine

Saint-Roch est bordée à l'est par une ancienne voie romaine. Ce chemin de César, allait de Rennes à Poitiers en empruntant une partie du territoire communal : cette route était un axe majeur de communication jusqu'à récemment. Une partie de cette voie a été transformée en chemin de randonnée. A certains endroits, son pavage est encore visible.



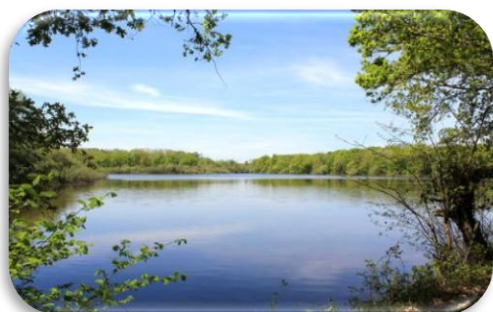
Υ Le Tremblay



Le château privé du Tremblay est, en fait, un ancien rendez-vous de chasse. Dans la cour, un bâtiment de 1680, était un relais de poste. Aujourd'hui, l'entrée du château du Tremblay possède une décoration musicale représentant un orchestre d'animaux, oeuvre de Michel Audiard.

Υ L'étang de Jumeau

Louis XI confia à des moines Minimes un territoire où ils entreprirent la réalisation d'étangs dont celui dit actuellement de « Jumeau ». D'environ 4 hectares, il dépend du domaine du Tremblay. Cet étang est classé, depuis 1985, Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF).



L'équipe municipale



Alain ANCEAU
Maire



Joël MARCHAND
1^{er} Adjoint
Bâtiments, Voirie



Inge PERROTIN
2^{ème} Adjointe
Affaires sociales, Enfance, Jeunesse,
Petite enfance, Communication, Culture,
Associatif



Olivier CHASLES
3^{ème} Adjoint
Environnement, Espaces verts, Cimetière,
sports, Tourisme, Chemins



Nathalie LEFEBVRE



Nicole JEUDI



Hervé LEFEBVRE



Margaux CHALOUAS



Valérie COMPAIN



Jean Michel
MARTIN DE MATOS



Brigitte BOUYGUES



Joël PLUME



Jean SOHIER

La Mairie

Y Contact

 : 1 rue principale, 37390 Saint-Roch

 : 02.47.56.74.67

 : accueil.secretariat@mairiesaintroch.fr

Y Horaires d'ouverture

		Matin	Après-midi
Lundi	⇒	9h00-12h00	Fermé
Mardi	⇒	9h00-12h00	Fermé
Mercredi	⇒	10h00-12h00	14h00-17h00
Jeudi	⇒	9h00-12h00	Fermé
Vendredi	⇒	10h00-12h00	14h00-17h00

Y Vos interlocutrices

Y **Sophie PLÉE LAMARCHE**

Secrétaire générale de mairie

 : accueil.secretariat@mairiesaintroch.fr

Y **Mylène LAFOIS**

Accueil, Urbanisme, État-Civil, Transport scolaire, Site internet

 : urbanisme@mairiesaintroch.fr

Y **Valérie POTART**

Accueil, Élections, Cantine, Cimetière,

 : contact@mairiesaintroch.fr

Scolarité

Y Ecole Primaire YVAN POMMAUX

Directrice : Mme Véronique GILBERT

 : 7 rue de la Baratterie

 : 02.47.56.75.62

 : ec-saint-roch@ac-orleans-tours.fr

Horaires :

De 8h20 à 12h00 et de 13h50 à 16h30

Site internet :

www.saint-roch.fr onglet « enfance et jeunesse ⇒ école Yvan Pommaux »

Y Restaurant scolaire

Les inscriptions pour le restaurant scolaire sont à effectuer auprès de la mairie en vous adressant à l'accueil ou directement par mail à contact@mairiesaintroch.fr

Les dossiers sont téléchargeables sur le site www.saint-roch.fr onglet « enfance et jeunesse ⇒ cantine » dans lequel vous trouverez également le règlement intérieur de la cantine ainsi que les menus.

Y Garderie

L'accueil périscolaire sera assuré par l'Association PEP 37 à partir de la rentrée 2024.

Retrouver toutes les informations sur le site : www.pep37.fr – Rubrique accueils périscolaires ⇒ Saint-Roch

Y Collège

Le collège de rattachement est situé à **Fondettes**

 : Collège JEAN ROUX, 2 rue François Rabelais, 37230 Fondettes

 : 02.47.42.11.31

 : ce.0371397T@ac-orleans-tours.fr

Site internet :

www.collegejroux.fr

Ordures ménagères

Signalez-vous auprès de la communauté de commune en

- Remplissant le formulaire en ligne, il peut être téléchargé et renvoyé directement par mail
- En contactant directement la communauté de commune au 02.47.29.81.06 ou par mail : accueil@gatine-racan.fr

Y Jours de collecte et Tri

Déchets Recyclables ➡ **Mercredi**

Déchets Ménagers ➡ **Lundi**

Suite à un jour férié, la collecte est décalée d'une journée.

LE TRI GAGNANT
LE TRI SÉLECTIF PERMET D'ÉCONOMIER LES RESSOURCES NATURELLES
ET DE MAÎTRISER L'IMPACT FINANCIER DE LA GESTION DES DÉCHETS.
MERCI POUR VOS EFFORTS !!!

RECYCLABLES
SACS JAUNES
(disponibles en Mairie)

RESTE DE VOS MATIÈRES NON RECYCLABLES
BAC fourni par la Communauté de Communes
(+ 5 sacs rouges par an fournis en cas de débordement occasionnel du bac)

VERRES
53 points d'apport volontaire du verre sur le territoire

DÉCHETS COMPOSTABLES
COMPOSTEURS
fourni par la Communauté de Communes

Rappel :

Les bons gestes de la collecte

Les bacs de déchets ménagers et les sacs jaunes doivent être sortis la veille de jour de collecte lorsqu'ils sont pleins, poignée dirigée vers la route.



Les sacs jaunes sont à récupérer à la Mairie, limités à 2 rouleaux par passage.

Pour plus de renseignements ou de conseils sur le tri ménager, rendez-vous sur le site de la communauté de commune www.gatine-racan.fr

Y Déchetteries

Trois déchetteries sur le territoire :

- Le Centre Tri'Tout de **Saint-Antoine-du-Rocher** situé au 7 rue des Fossettes à Saint-Antoine-du-Rocher.
- Le Centre Tri'Tout de **Pernay**, est situé au lieu-dit "Beau-Clos", dans la zone d'activité
- Le Centre Tri'Tout de **Saint-Paterne-Racan** situé rue Armand Moisant à Saint-Paterne-Racan

Les trois sites sont accessibles pour l'ensemble des habitants de la Communauté de Communes. Il suffit de vous munir d'un justificatif de domicile ou de votre carte grise du véhicule.

Horaires d'ouverture

		SAINT-ANTOINE	PERNAY	SAINT-PATERNE
LUNDI	Matin	fermé	9h-12h	8h30 - 11h45
	Après-midi	14h-17h30	fermé	13h30 - 17h15
MARDI	Matin	fermé	fermé	fermé
	Après-midi	14h-17h30	fermé	fermé
MERCREDI	Matin	9h-12h	fermé	8h30 - 11h45
	Après-midi	14h-18h00	14h-17h30	13h30 - 17h15
JEUDI	Matin	fermé	fermé	fermé
	Après-midi	fermé	14h-17h30	fermé
VENDREDI	Matin	9h-12h	fermé	8h30 - 11h45
	Après-midi	14h-17h30	fermé	13h30 - 17h15
SAMEDI	Matin	9h-12h	9h-12h	8h30 - 11h45
	Après-midi	14h-18h00	14h-17h30	13h30 - 17h15
Fréquentation :				
		Faible		
		Moyenne		
		Forte		

Y Composteurs

La Communauté de Communes met à disposition gratuitement des composteurs à destination des habitants du territoire Gâtine-Racan.

Deux dimensions sont disponibles : **320 litres** ou **800 litres**.

Si vous êtes intéressés, veuillez-vous inscrire sur la liste d'attente en remplissant le formulaire en ligne sur <https://www.gatine-racan.fr/demande-de-bac-a-compost>

Nous vous contacterons par la suite pour vous informer de la date et du lieu de distribution.

Dans le cas où vous ne pourriez pas accéder au formulaire, veuillez contacter la mairie au **02.47.56.74.67** ou envoyer un mail à accueil.secretariat@mairiesaintroch.fr en y indiquant :

Nom et prénom	Adresse	Numéro de téléphone	Adresse mail	Contenance souhaitée (320 L ou 800 L)	Justificatif de domicile
---------------	---------	---------------------	--------------	---------------------------------------	--------------------------

Les Associations

Association	Objectifs	Président(e)	Téléphone	Mail
ADAC37 <i>Association des Anciens Combattants</i>	Venir en aide aux anciens combattants, veuves et victimes de guerre	M. Georges DAUM	02 19 03 72 89	<u>daum@sfr.fr</u>
Les Amis du Chêne	Favoriser les échanges de nos anciens	M. Marcel MISERIAUX	06 23 17 15 42	
Amplitude	Se dépenser, se perfectionner, se muscler. Pour adultes	Mme Léa LACAZE	06 62 10 78 00	<u>amplitudetours@outlook.fr</u>
APE <i>Association des parents d'élèves</i>	Aider l'école dans ses projets et participer à la dynamique du village	Mme Cindy DUFEU	06 75 80 80 71	<u>apesaintroch37390@gmail.com</u>
ASSR <i>Association Sportive de Saint-Roch</i>	Regroupement sportif de la commune, pour adultes et enfants	M. Cyrille TARDIVEAU	06 47 31 98 94	<u>assr37390@orange.fr</u>
Bien être à Saint-Roch	Pilate	Mme Corinne CHASLES	06 07 68 97 54 06 14 46 12 34	<u>bienetreasantroch@gmail.com</u>
Bibliothèque	Lecture, documentation, animations...	Mme Béatrice VAN DER LINDE	02 47 56 62 78	<u>bibliotheque@mairiesaintroch.fr</u>
Comité des Fêtes	Perpétuer les fêtes de village et proposer des activités	M. Jacky LEROUX	02 47 40 96 29	<u>jacky.leroux37@orange.fr</u>
Gym Tonic	Se dépenser et se muscler. Pour adultes	Mme Valérie DANJOU	06 32 97 60 05	<u>gymtonicsaintroch@gmail.com</u>
Roch en Chœur	L'enseignement et la pratique du chant choral.	M. Laurent GILBERT	06 74 70 19 04	<u>rochenchoeur@orange.fr</u>
Trek Tours Endurance	Partager des moments autour du sport	M. Thomas PERROTIN	06 05 01 30 77	<u>trektoursendurance@gmail.com</u>

Les Commerces

RG Boulangerie

📍 : 34 rue principale

☎ : 02.47.43.32.89



Le Bleu d'Armor

📍 : 4 rue principale

☎ : 02.47.56.74.37

f : Le bleu d'Armor

💻 : le-bleu-darmor.eatbu.com



Objec'tif Coiffeur

📍 : 32 rue principale

☎ : 02.47.48.04.05

f : objec'tif coiffeur



Renseignements Pratiques

Y Élections

Si vous souhaitez devenir électeur sur la commune, vous devez effectuer une demande d'inscription via le site internet **www.service-public.fr**. Vous serez automatiquement radié de la liste de votre ancienne commune.

Attention toute demande doit être effectuée au plus tard, 6 semaines avant la date du scrutin auquel vous voulez participer.

Y CNI/Passeports

Toute demande concernant l'obtention et le renouvellement d'un Passeport ou d'une Carte Nationale d'Identité doit être effectuée auprès de communes dotées de stations de recueil des empreintes faisant parties de la liste ci-dessous :

- | | |
|-----------------------|----------------------------|
| ➤ Amboise | ➤ Montbazou |
| ➤ Azay Le Rideau | ➤ Montlouis sur Loire |
| ➤ Avoine | ➤ Parçay-Meslay |
| ➤ Bléré | ➤ Preuilly sur Claise |
| ➤ Bourgueil | ➤ Richelieu |
| ➤ Chambray les Tours | ➤ Saint Avertin |
| ➤ Château-La-Vallière | ➤ Saint Cyr sur Loire |
| ➤ Château-Renault | ➤ Sainte-Maure de Touraine |
| ➤ Chinon | ➤ Saint-Paterne-Racan |
| ➤ Fondettes | ➤ Saint Pierre des Corps |
| ➤ Joué les Tours | ➤ Savonnière |
| ➤ Langeais | ➤ Tauxigny-Saint-Bauld |
| ➤ La Riche | ➤ Tours |
| ➤ Loches | ➤ Vernou-sur-Brenne |
| ➤ Manthelan | ➤ Vouvray |

Y Recensement citoyen

Chaque jeune de nationalité française a l'obligation de se faire enregistrer en **mairie dans les trois mois suivant son seizième anniversaire**.

Une fois son recensement effectué, il reçoit **une attestation** à présenter lors de certaines démarches, comme pour des examens, par exemple.

Par la suite, le centre du service national et de la jeunesse (CSNJ) convoquera le jeune pour assister à la **Journée Défense et Citoyenneté** (JDC).

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site internet de la commune ou vous rapprocher de la Mairie.

Y Assistantes Maternelles

La liste des Assistantes maternelles présentent sur la commune est disponible sur le site internet de la mairie : www.saint-roch.fr. Cependant, pour toutes demandes ou renseignements liées à un mode de garde (assistantes maternelles, garde d'enfant à domicile, inscription en crèche...), veuillez-vous rapprocher du **RPE** (Relai Petite Enfance) **Gâtine-Racan**. Bureau de rattachement : **SEMBLANCAY**
(Après de Mme Coquet 02.47.29.81.09 petiteenfancegatine.cvl@vyv3.fr)

Y Infrastructures

- Bibliothèque.
- Terrains de football, basket-ball, volley-ball et pétanque.
- Skate parc
- Pump Track
- Plateau sportif couvert
- Salle des fêtes (modalités et tarifs disponibles sur le site de la commune)

Y Transports

La commune de Saint-Roch est desservie par le réseau de transports Rémi.
Une ligne est dédiée au transport des enfants scolarisés au collège Jean Roux de Fondettes.

Horaires ligne SAINT-ROCH / FONDETTES collège
37-NO1_1

Saint-Roch ⇄ Fondettes

La Gentilhommière	7h41
Lotissement Hameau du Chêne	7h42
Stade	7h46
Vallée	7h50
La Picherie	7h52
Les Terrages	7h53
Collège	8h00

Fondettes ⇄ Saint Roch

	Lundi mardi jeudi et vendredi	Mercredi
Collège	17h00	12h27
La Gentilhommière	17h10	12h35
Lotissement Hameau du Chêne	17h11	12h36
Stade	17h13	12h38
Vallée	17h16	12h41
La Picherie	17h18	12h43
Les Terrages	17h20	12h45

La ligne **R**, qui est une ligne régulière, dessert également la commune.
Elle relie **Saint-Roch ⇄ Fondettes ⇄ Saint-Cyr-sur-Loire ⇄ Tours**.

Le dépliant horaires est téléchargeable sur le site www.remi-centrevaldeloire.fr.

Y Essaims d'abeilles et Frelons Asiatiques

Si un essaim d'abeilles a élu domicile sur votre propriété, vous pouvez contacter M. Jean SOHIER au 06.76.50.53.15 – Apiculteur. M. SOHIER saura vous venir en aide gratuitement, le but étant de pérenniser l'espèce et de les protéger.

Les nids de Frelons Asiatiques présents sur **le domaine public sont à signaler à la mairie.**

Les nids présents sur une **propriété privée sont à la charge du propriétaire**, pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet de la commune, onglet « Essaims d'abeilles et nids de frelons ».

Y Nuisances sonores / Olfactives

L'utilisation des appareils de jardinage et de bricolage pouvant être à l'origine de nuisances sonores est autorisée par **arrêté préfectoral du 29/12/1995 uniquement aux horaires suivants :**

- Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Le dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Le brûlage des déchets, y compris les déchets verts des jardins de particuliers, est **formellement interdit par Arrêté Municipal.**

Y Problèmes de voisinage

La cohabitation entre voisins peut parfois donner lieu à des tensions ou des désaccords. Il est important de privilégier la communication et de gérer les conflits de manière pacifique et respectueuse.

Le Maire et ses adjoints peuvent également être à l'écoute des problèmes de voisinage, notamment dans les cas graves ou lorsque les conflits portent atteinte aux droits ou génèrent de lourdes pénibilités. Toutefois, il est important de rappeler que la mairie n'a aucun pouvoir de sanction ou de pression sur les personnes concernées. Seule la gendarmerie dispose des prérogatives pénales pour agir en cas d'infraction.

En cas de désaccord entre habitants de la commune, un conciliateur de justice Mme BARBIER-BASTARD Françoise est présent sur le canton de Neuillé-Pont-Pierre le 3^{ème} mardi de chaque mois ou sur rendez-vous au **06.63.04.63.29 ou 02.47.24.54.84**

Numéros utiles

Υ Samu	15
Υ Police secours	17
Υ Pompiers.....	18
Υ Numéro d'appel d'urgence Européen	112
Υ Appel d'urgence pour personnes sourdes ou malentendantes.....	114
Υ Violences femmes info.....	3919
Υ Allô enfance en danger.....	119
Υ Centre anti-poison :.....	02 47 64 64 64
Υ CHU de TOURS : 02.47.47.47.47	
Υ Assistante sociale	02.47.24.38.35
Madame MOYER, Maison Départementale de la Solidarité de Neuillé-Pont-Pierre	
Υ M.D.S NEUILLÉ PONT PIERRE.....	02.47.24.30.11
Υ Véolia	09.69.32.35.29
Υ Enedis	09.70.83.19.70

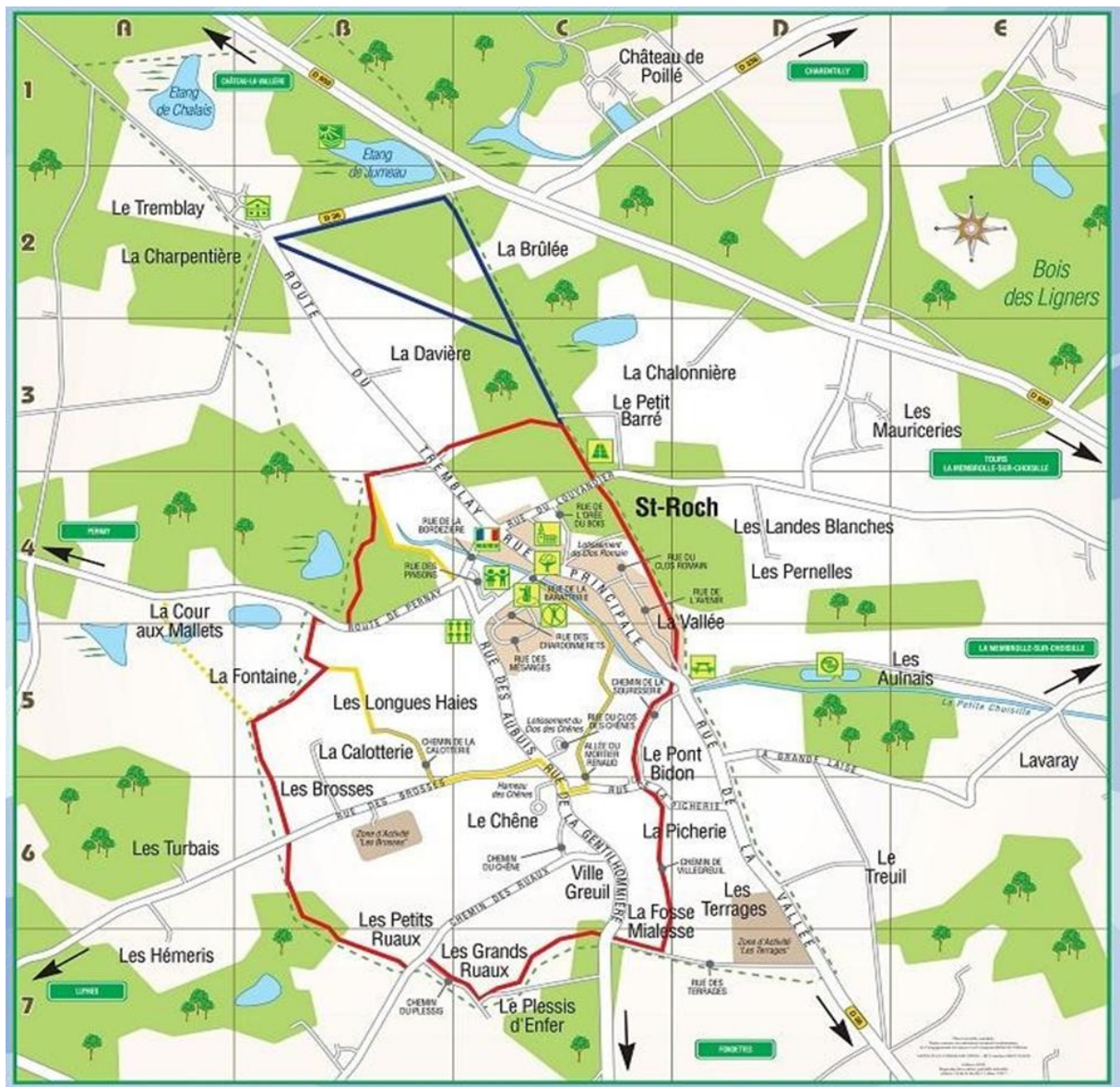
Informations et Alertes commune

Y PanneauPocket



Retrouvez toutes les informations concernant les travaux, animations et informations diverses de la commune en installant l'application PANNEAU POCKET.

Plan de la commune Et Chemins de Randonnées



- Boucle de randonnée n° 1 (8 km)
- Boucle de randonnée n°2 (3 km)
- Chemins de liaison